

BILL NO. 56
PROJET DE LOI N° 56

ENTITLED: *An Act to Amend the Political Process Financing Act*
TITRE : *Loi modifiant la Loi sur le financement de l'activité politique*

Amend said Bill as follows:
Amendement à apporter au projet de loi:

Section	23	Subsection	Paragraph	(a)	Subparagraph	(iii)	Line No.
Article	23	Paragraphe	Alinéa	a)	Sous-alinéa	(iii)	Ligne n°

In paragraph (a.1), strike out "\$2,000" and substitute "\$3,000".

In paragraph (a.2), strike out "\$150,000" and substitute "\$200,000".

À l'alinéa a.1), biffer « 2 000 \$ » et remplacer par « 3 000 \$ ».

À l'alinéa a.2), biffer « 150 000 \$ » et remplacer par « 200 000 \$ ».